

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR L'ATTRIBUTION DE BAUX RURAUX A BOURGNEUF

La commune de Bourgneuf lance un appel à candidatures pour la mise à disposition de parcelles agricoles situées à **Clarant (ZE 35) et aux Teppes (ZI 45), le dollet (ZE 25)**.

Ces terres sont destinées à être exploitées dans le cadre d'une agriculture durable et responsable.

Objet de l'appel : Attribution de 3 baux ruraux pour une durée de 9 ans.

Description des Terres :

- Localisation, références cadastrales, superficie, typologie terres :

| SECTION CADASTRALE | LIEU-DIT | CONTENANCE | CATEGORIE | TYPLOGIE TERRES |
|-----------------------|-------------|-----------------|-----------|--|
| ZE 25 | LE DOLLET | 0 ha 44 a 20 ca | 2 | Bonnes Terres |
| ZE 35 | CLARANT | 1 ha 30 a 00 ca | 3 | Terres moyennes (prés, prairies naturelles, herbages et pâturages) |
| ZI 45 | LES TEPPEES | 3 ha 17 a 73 ca | 1 | Très bonnes terres |

Conditions de candidature :

- Expérience et compétences en agriculture
- Engagement envers une agriculture respectueuse de l'environnement
- Capacité à développer un projet agricole viable et durable

Documents à fournir :

- Lettre de motivation (avec coordonnées complètes) et description du projet agricole
- CV et preuves d'expérience agricole
- Documents légaux (enregistrement d'entreprise agricole...)

Processus et critère de sélection :

- Adéquation du projet avec les objectifs de développement durable de la commune
- Expérience et capacité de gestion du candidat
- Contribution au développement économique et social local

Date de soumission des dossiers : **6 mai 2024**

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante : Mairie de Bourgneuf – 625 Route de la Maurienne – 73390 BOURGNEUF

Pour toute information complémentaire, veuillez l'adresser par mail à mairie.bourgneuf73@wanadoo.fr

La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à l'ensemble des candidatures si elles ne répondent pas aux exigences du projet.